

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 29 OCTOBRE 2015

2015-33 DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION AE N°536 SUR LA COMMUNE DU POULIGUEN

L'an deux mille quinze, le jeudi 29 octobre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 23 octobre 2015, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 15
Votants : 16

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Jean-Pierre MARCHAIS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Délégués suppléants présents sans voix délibérantes :

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Pouvoirs :

Monsieur Bernard LEBEAU donne pouvoir à Gérard ESNAULT

Secrétaire de séance : Gérard ESNAULT

Affichage le 30 octobre 2015

2015-33 DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION AE N°536 SUR LA COMMUNE DU POULIGUEN

La parcelle cadastrée section AE n°536 sise sur la commune du Pouliguen était récemment affectée au service public de la distribution publique d'électricité (présence d'un transformateur). Elle relevait donc du domaine public.

La commune du Pouliguen souhaite récupérer la propriété de cette parcelle. Elle a donc mis à disposition un autre terrain et financé le déplacement du transformateur. Pour rétrocéder cette parcelle, le SYDELA doit procéder à son déclassement du domaine public.

Après en avoir délibéré, le comité décide :

- de déclasser du domaine public du SYDELA la parcelle cadastrée section AE n°536 sise sur la commune du Pouliguen.

Le Président,

Bernard CLOUET

